

ABONNEMENT
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS
 Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas.
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS
BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 JANVIER

LES ENFANTS DES CONDAMNÉS

Les enfants des condamnés de Decazeville auront leur existence assurée. On se souvient que déjà M. de La Rochefoucauld-Doudeauville s'est chargé de ceux de Lescure.

Le jeune garçon sera placé dans l'orphelinat des enfants convalescents de la rue de Sèvres, dirigé par des sœurs et installé dans un hôtel appartenant à M. le duc de La Rochefoucauld et à M. de La Bouillie. Il restera là jusqu'à treize ans, époque à laquelle il sera mis en apprentissage.

Quant à la petite fille, M. le duc de La Rochefoucauld a offert à sa tante de la garder en lui fournissant, jusqu'à ce que cette enfant ait atteint dix-neuf ans, la somme nécessaire à son entretien et à son éducation.

Enfin, M. le duc de La Rochefoucauld viendra en aide aux enfants de la femme Brey, la tante nécessaire des jeunes Les-cure.

Quelques journaux demandent que les souscriptions ouvertes à Paris servent soit aux enfants Brey, soit aux enfants Blanc, dont le *Cri du Peuple* a révélé la misère, navrante aussi.

Le secrétaire de la Chambre syndicale des mineurs de Decazeville a écrit à M^{me} Séverine que cet autre condamné à une femme et deux enfants incapables de gagner leur vie.

« L'offre généreuse de M. de La Rochefoucauld est acceptée, écrit la directrice du *Cri du Peuple*. Un royaliste millionnaire a arraché quatre petits innocents à l'agonie lente de la faim; il faut que les socialistes pauvres ramassent à leur tour deux petites victimes et s'occupent de leur donner du pain.

« Ce que deviendront tous ces enfants, ce qu'ils seront dans l'avenir, on s'en occupera plus tard. Pour l'instant — il n'est pas une maman du faubourg qui ne me comprenne — il s'agit simplement d'avoir de la

bouillie et des bas de laine. Quand ces mômes seront des hommes, on se disputera leur bulletin de vote, si ça amuse. Maintenant, il est question de la pâtée et des langes — pas plus. »

La question est bien posée par Séverine sur son véritable terrain, celui de l'humanité.

En tout ceci, il n'y a qu'un seul mécontent, c'est le *National*, qui a ouvert une souscription plutôt politique que charitable et persiste dans son idée première: envoyer les fonds au maire républicain et à la chambre syndicale socialiste, afin que les enfants des mineurs condamnés soient élevés dans les purs et vrais principes.

Le moment est-il heureux pour épiloguer sur cette question? Le *Cri du Peuple* est bien plus dans le vrai; ce qu'il faut d'abord, c'est du pain; peu importe que ce pain soit laïc ou bien béni.

LA LIBERTÉ SOUS LA RÉPUBLIQUE

M. L'ABBÉ GARNIER A ROUEN

Un éloquent conférencier, qui a fait beaucoup de bien en France, M. l'abbé Garnier, a donné des conférences dialoguées en diverses villes.

Lundi c'était à Rouen, dans la cathédrale comble... A la fin de la cérémonie, quelques individus, visant au scandale, ont essayé de faire du bruit et de chanter la *Marseillaise*. Leur voix a été bien vite couverte par le chœur des fidèles entonnant le cantique *Esprit-Saint*.

Ces manifestations d'individus prêts à mal faire, lorsqu'il s'agit d'attaquer la religion, ont recommencé mardi soir d'une manière plus broyante encore. La cathédrale était entièrement envahie, et lorsque l'éloquent conférencier a paru en chaire, une centaine d'individus, braillards de la liberté, ont poussé des cris, des vociférations; les sifflets allaient leur train, au grand scandale des nombreux fidèles. Les couplets en vogue, la *Marseillaise* et le *C'est Boulange qu'il nous faut*, répondaient aux accents de l'or-

gue et aux cantiques entonnés à pleine voix par le très grand nombre des assistants.

Le conférencier n'a pu continuer à parler et, après avoir tenu tête à l'orage pendant une demi-heure, il a dû descendre de sa chaire pendant que les « libres-penseurs » s'agitaient dans les bas côtés.

A la fin, la police a été obligée d'intervenir; elle a expulsé quelques individus et, comme la foule persistait à rester dans l'église, le commissaire central et le commissaire de police de l'arrondissement ont dû ceindre leur écharpe et faire évacuer la cathédrale.

A neuf heures, il y avait quatre ou cinq mille personnes sur la place, qui se sont dispersées, mais grâce à l'intervention énergique des agents de police et des gendarmes à pied.

Rien ne pouvait justifier, de si loin que ce fût, de pareilles manifestations. La conférence de mardi n'était pas contradictoire; de plus, ni dimanche, ni lundi, ni mardi, M. l'abbé Garnier n'a prononcé un seul mot qui touchât de près ou de loin à la politique.

Il n'en a pas moins été obligé de suspendre son discours, et pour une poignée d'énergumènes, la cathédrale a dû être évacuée.

Du reste, les manifestants ne cherchaient pas à entendre l'orateur; ils étaient venus pour faire du bruit et rien que pour cela.

Et l'on dit que nous sommes sous un régime de liberté!

Mais que devient donc, entre ces chants révolutionnaires et la fermeture de l'église, la liberté des catholiques? Nous aimons à croire que l'autorité va prendre des mesures non pas seulement pour punir les perturbateurs, mais pour faire respecter le droit des ouvriers chrétiens à se réunir et à entendre les conférences religieuses auxquelles il leur plaît d'assister.

Le *Nouvelliste* de Rouen fait observer avec raison qu'une minorité turbulente a imposé sa loi.

Avant-hier, le Conseil des ministres faisait

publier une note assurant que l'ordre et la liberté du culte seraient assurés. Nous voyons ce que le ministère Tirard entend par liberté du culte: c'est l'interdiction de conférences que troublent des tapageurs. En effet, le préfet de la Seine-Inférieure et le maire de Rouen viennent d'obtenir de l'archevêque de Rouen la cessation définitive des conférences de l'abbé Garnier. Cette mesure va être affichée.

Les tapageurs ne cherchaient point à entendre le conférencier. Ils faisaient du bruit, uniquement pour en faire, par amour du bruit, par haine de l'Eglise. Naturellement, le gouvernement de la République devait leur donner raison.

Le *Nouvelliste* de Rouen ajoute:

« La mesure qui vient d'être prise crée un précédent regrettable.

« N'y a-t-il pas à craindre, en effet, que les émeutiers, grisés par leur succès, enhardis par leur victoire, ne multiplient les occasions de manifester des volontés qu'ils savent maintenant devoir être obéies?

« Qui vous dit que demain, dans huit jours, dans un mois, ils n'envahiront pas la cathédrale au milieu des offices, au milieu d'un sermon, et ne viendront pas troubler les fidèles en prières?

« Que fera-t-on? Fermera-t-on les églises?

« Et ceux qui leur ont obéi avec tant de facilité, parce qu'il s'agissait d'un prêtre, parce qu'ils entendent garder pour eux seuls la question électorale, ceux-là non plus ne doivent-ils pas se féliciter de leur complaisante indulgence.

« Il peut arriver que les turbulents qu'ils encouragent par leur faiblesse se servent de la force qu'ils auront ainsi acquise contre ceux-là même qui la leur auront donnée.

« Déjà, avant-hier, ils sont allés crier: « Démission! démission! » sous les fenêtres du maire de Rouen.

« Il est impossible que leur dernier mot ne soit pas dit, et que la cessation des conférences de M. l'abbé Garnier ne soit pas pour eux une satisfaction complète.

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M^{lle} Marie MARÉCHAL

CHAPITRE III

Un jour Raoul arriva du collège dans un état d'exaltation extraordinaire, et sans se donner le temps d'embrasser Giselle, ce qui était chez lui l'indice des plus graves préoccupations; il déposa sur le métier de Greppo une grande lettre à l'allure officielle.

— Du proviseur! s'écria-t-il tout essouffé.

— Du proviseur! répéta Greppo. Ce n'est pourtant pas l'époque des bulletins.

— Mais lis donc, au lieu de chercher à deviner.

— Que peut-il avoir à me mander? dit-elle toute pensive.

— Oh! que les femmes sont étranges! Ne vois-tu pas, Greppo, que cette pauvre Giselle grille d'impatience? Seulement elle grille en dedans, suivant sa sage coutume.

Malheureusement, ainsi qu'il arrivait toujours dans les moments de presse, Greppo avait perdu ses lunettes. On les chercha par terre, dans la corbeille aux pelotons, dans le sac de mérinos noir, et on finit par les retrouver sur le nez de la

brodeuse. Elle n'en faisait jamais d'autre!

« Monsieur le proviseur du lycée Louis-le-Grand, disait la mystérieuse lettre, prie madame Greppo et sa famille d'assister au concert qui se donnera le jeudi 12 juillet, dans la salle des exercices. »

— Comprenez-vous toutes les deux? reprit Raoul, qui venait de monter sur une chaise, pour donner plus de solennité à ses paroles. Nous sommes aujourd'hui samedi, 7 juillet. Huit, neuf, dix, onze, douze, continua-t-il en comptant sur ses doigts. Donc, dans cinq jours, vous entendrez de la fameuse musique, c'est moi qui vous le dis.

Greppo réfléchissait profondément et silencieusement.

— J'ai le temps, dit-elle enfin avec un soupir de satisfaction, comme si l'on venait de lui enlever de la poitrine un poids énorme, j'ai bien le temps. Demain matin, je donnerai un bon coup de savon à la robe de première communion de votre sœur. Cela sèche si vite l'étole que demain soir je pourrai déjà l'emporter et la repasser. Car pour après-demain je n'ai guère de loisir, avec mes leçons au couvent. Disons que je lui achèterai une ceinture bleue, des gants de Suède, que je remettrai des rubans frais à son chapeau. Avec cela, monsieur Raoul, elle ne vous fera pas honte.

— S'il est possible! s'écria Raoul en regardant la petite fille, dont les yeux bleus brillaient comme deux étoiles de saphir. Giselle me fait honte! Mais elle est la plus belle petite sœur qui soit au monde, comme elle en est la meilleure et la plus aimée. Mais, Greppo, tu ne sais donc pas que, dans sa robe de tous les jours, Giselle me paraît cent fois plus charmante que toutes ces filles habillées à la façon des chiens savants, ou des guenons de l'Hippodrome?

Raoul avait été une fois au Cirque.

— Oui, oui, c'est bon à dire, soupira Greppo, qui, dans sa vieille expérience, ne voyait pas les choses du même oeil, et qui rêvait pour sa chère Giselle velours et dentelle; mais la mode est la mode, monsieur Raoul, et si j'étais riche, votre sœur aurait jeudi une de ces jolies robes de mousseline anglaise, blanche et rose, comme on en voit tant au Luxembourg.

— Sois donc tranquille, ma pauvre Greppo, quand je serai maréchal de France, Giselle aura des robes de toutes couleurs, comme ces princesses des contes de fée: Peau d'Ane ou Cendrillon. Que dirais-tu d'une nuance clair de lune, ou rayon de soleil, ou bien encore lever de l'aurore, et feux du couchant?

Giselle éclata de rire.

— Tu ferais mieux, Raoul, de penser à donner à Greppo un bon châle pour l'hiver, au lieu de ce

vieux manteau ouaté qui montre la corde, et qui ne lui tient plus chaud du tout.

— Je vous donnerai bien d'autres choses, s'empressa de répliquer Raoul: des chevaux, des voitures, des maisons, des châteaux, des domestiques et des diamants. Enfin, tout ce qu'on peut avoir avec beaucoup d'argent. Et pour commencer, Greppo ne fera plus de tapisserie ni de cuisine.

— Dans ce temps-là, dit la bonne dame, en secouant mélancoliquement la tête, Greppo ne sera plus avec vous, mes pauvres enfants, car j'imagine qu'un maréchal de France ne doit pas être de la première jeunesse.

— Que si! reprit Raoul avec aplomb. Cela s'est vu quelquefois, sinon maréchal, au moins général en chef. Pense donc à Condé, à vingt-trois ans! Hoche, à vingt-cinq! Et Bonaparte et Annibal! et tant d'autres! Avec la guerre, cela va vite!

— Oh! la guerre! s'écria Giselle, c'est une chose affreuse. Peux-tu en parler avec ce sang-froid?

— Bien sûr, petite sœur, que je ne me contenterai pas toute ma vie de mes batailles de soldats de plomb ou de bois. Tiens, je n'ai même plus envie d'un cheval à mécanique. Je ne rêve qu'un vrai cheval, ardent, fougueux, galopant, piaffant. Dans ce moment, continua-t-il, en

